

MANDATÉ : Conseil de quartier de Saint-Sauveur

Numéro de dossier : Réf. : A1GT2017-017

<p><b>1. Événement, date et lieu</b> (2017-03-15)</p> <p>Consultation LAU et RRVQ chapitre P-4 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Consultation RRVQ chapitre P-4 <input type="checkbox"/></p> <p>Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 104</p>	<p><b>2. Origine</b></p> <p>Conseil municipal <input type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mandat Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p><b>3. Objet</b></p> <p>Approbation d'un projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15024Ip, R.C.A.1V.Q. 285 (parc industriel Saint-Malo / quartier Saint-Sauveur).</p>										
<p><b>4. Présences</b></p> <p><b>Membres avec droit de vote :</b> Mmes Mélanie Fortin, Sophie Gallais et Gabrielle Ste-Marie, ainsi que MM. Guillaume Bélanger, Antoine Bernier, Olivier Meyer et Sylvain Simoneau</p> <p><b>Membres sans droit de vote :</b> Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale</p> <p><b>Personnes-ressources :</b> Mme Lydia Toupin, conseillère en urbanisme et M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou.</p>												
<p><b>5. Information présentée</b></p> <p>Rappel du cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme. Présentation du projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.1V.Q. 285. Présentation d'information relative à la présente consultation : demande d'opinion au conseil de quartier et consultation dans le cadre de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i>. Le projet de règlement R.C.A.1V.Q. 285 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. La fiche de présentation et les modalités pour déposer une demande de participation à un référendum, incluant la carte relative à la zone concernée et aux zones contiguës, ont été remises au public et aux membres du conseil de quartier.</p>												
<p><b>6. Recommandation spécifique du mandaté</b></p> <p>Recommander au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15024Ip, R.C.A.1V.Q. 285 (parc industriel Saint-Malo / quartier Saint-Sauveur).</p>												
<p><b>7. Options soumises au vote</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Abstention :</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Nombre de votes	1.	0	2.	7	Abstention :	0	Total :	7	<p><b>8. Description des options</b></p> <p>1- Statu quo, c'est-à-dire recommander au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou de refuser la demande.</p> <p>2- Recommander au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15024Ip, R.C.A.1V.Q. 285 (parc industriel Saint-Malo / quartier Saint-Sauveur).</p>	
Option	Nombre de votes											
1.	0											
2.	7											
Abstention :	0											
Total :	7											
<p><b>9. Questions et commentaires du public</b></p> <p style="text-align: right;">Nombre de personnes présentes : 6 Nombre de personnes qui sont intervenues : 1</p>												
<p><b>Les questions posées ont été :</b></p> <p>Aucune question n'a été posée.</p> <p><b>Les commentaires émis ont été :</b></p> <p>Une citoyenne mentionne que les surplus des produits devraient être offerts gratuitement aux plus démunis qu'à la revente.</p>												

MANDATÉ : Conseil de quartier de Saint-Sauveur

Numéro de dossier : Réf. : A1GT2017-017

#### 10. Questions et commentaires du mandaté

**Les questions posées ont été :**

Un membre du conseil s'interroge sur ce qui rendait impossible le déménagement du commerce en vertu du type de droits acquis que l'industrie possédait.

*Réponse de Mme Lydia Toupin :* L'industrie bénéficiait de droits acquis stricts tels que mentionnés à l'intérieur de la grille de spécifications ce qui l'empêchait de déménager le commerce.

Un membre du conseil demande s'il y a d'autres commerces et/ou industries avoisinants qui possèdent les mêmes droits acquis autour de l'emplacement visé par la présente consultation.

*Réponse de Mme Lydia Toupin :* Elle ne peut répondre à cette question n'ayant pas les informations. Toutefois, elle les vérifiera et en informera le conseil dans les prochains jours.

**Les commentaires ont porté sur :**

Aucun commentaire n'a été émis.

#### 11. Suivi recommandé

Transmettre à la Division de la gestion du territoire. À annexer au rapport du conseil d'arrondissement.

**Approuvé par**



Sylvain Simoneau  
Président  
Conseil de quartier de Saint-Sauveur

29 mars 2017

**Préparé par**



Denis Bergeron  
Conseiller aux consultations publiques  
Arrondissement de La Cité-Limoilou

29 mars 2017